

CONDITIONS DE LOCATION

TARIFS

Nos tarifs comprennent l'accès aux jeux et équipements sportifs (maillot de bain obligatoire à la piscine, bermuda et short interdits), et certaines animations (en juillet et août et selon programme). La piscine et la pataugeoire sont ouvertes à partir de la mi-mai jusqu'à la mi-septembre et selon les conditions climatiques.

ACCUEIL Pour la tranquillité et la sécurité des campeurs, l'accès au camping n'est possible qu'aux vacanciers détenteurs d'un badge remis à l'arrivée contre dépôt d'une caution de 20 € et la présentation d'une pièce d'identité. La réception est ouverte du 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Pour les arrivées après 19h00, merci de vous renseigner au 04 90 22 59 77.

RESERVATION Conseillée en juillet et août pour les emplacements de camping, obligatoire pendant toute la durée d'ouverture du camping pour les locations. La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ou céder vos droits à la présente convention sans notre consentement. L'arrivée retardée ou le départ anticipé avant la fin du séjour prévu ne pourra donner lieu à restitution des sommes versées.

EMPLACEMENT CAMPING La réservation est définitive après réception d'un acompte de 30% du montant du séjour (+ frais éventuels de l'assurance). À réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devra être présentée à l'accueil le jour de votre arrivée.

Arrivée : Emplacements disponibles à partir de 15H00. Une voiture + une caravane ou tente par emplacement. Toute installation supplémentaire sera facturée. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking à l'entrée du camping. Une modification en cours de séjour (par exemple le nombre de personnes) doit être immédiatement signalée à la réception. Le montant du séjour est intégralement dû au plus tard la veille de votre départ.

Départ : avant 12h.

LOCATION La réservation est définitive après réception d'un acompte égal à 30% du séjour (+ frais éventuels de l'assurance). À réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devra être présentée à l'accueil le jour de votre arrivée. Le solde du séjour devra être réglé un mois avant votre arrivée au camping. Un seul véhicule peut stationner sur l'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking à l'entrée du camping.

Arrivée : Remise des clés à partir de 15H. Une caution de 150 € vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée si l'inventaire du départ et l'état des lieux sont corrects. Le nombre d'usagers ne peut dépasser la capacité d'accueil. En cas d'abus, ceci entraînerait une rupture immédiate de contrat. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. Pour éviter toute contestation, le locataire voudra bien contrôler et signaler au bureau d'accueil toute anomalie constatée dans les 24h suivant son arrivée.

Départ : Avant 10H, sur rendez-vous préalable (inventaire, état des lieux). Le nettoyage final avant inventaire de départ est de la responsabilité du locataire. Si la direction le juge nécessaire, un forfait nettoyage sera facturé 70€. Si le départ du locataire doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, la location sera contrôlée ultérieurement et la caution renvoyée par courrier (le cas échéant, une enveloppe timbrée sur laquelle vous aurez indiqué vos nom et adresse devra être remise à l'accueil).

ANIMAUX Les animaux sont acceptés dans le camping selon la loi et la réglementation en vigueur, sur présentation de leur carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tenus en laisse. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis.

ASSURANCE Il convient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité du campeur.

ANNULATION DU SEJOUR Une assurance annulation peut être souscrite auprès de AXELLIANCE Assurance. Résumé des garanties de l'assurance annulation :

http://www.campingfontisson.com/ressources/docs/assurance%20annulation_FR.pdf

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit. En cas d'annulation, il vous est retenu ou vous restera à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat :

- 30% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée,
- la totalité du séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à la date prévue. En l'absence de message téléphonique ou mail du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou la location devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

DIVERS Chaque campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping Fontisson. Le camping se réserve le droit d'expulser tout contrevenant au règlement intérieur. Le Tribunal d'Avignon est seul compétent en cas de litige.